daniel ligou

FRANC-MAÇONNERIE ET RÉVOLUTION FRANÇAISE

FORCE ET VERTU.

LA FRANCE.

DÉCALOGUE
RÉPUBLICAIN.

Au peuple seul tu jureras,
d'obéir religieusement.
Les loix qu'il sanctionnera,
observe-les fidèlement.
A tout roi tu déclareras,
haine & guerre éternellement.
Ta liberté tu maintiendras,
jusques à ton dernier moment.
L'egalité tu chériras,
en la pratiquant constamment.
Egoïsme point ne feras,
de fait ni volontairement.
Les places tu ne brigueras,
pour les remplir indignement.
La raison seule écouteras,
pour te guider dorénavant.
En républicain tu vivras,
afin de mourir saintement.

Jusqu'à la paix tu agiras,
Revolutionnairement.
Tous les suspects tu fermeras,
sans le moindre ménagement.
Les prêtres tu déporteras,
loin de ton sol incessamment.
Tout émigré qui rentrera,
raccourcis-le moi promptement.
Dans tes clubs tu ne recevras,
aucun moderé, ni feuillant.
L'accapareur tu poursuivras,
& le fripon pareillement.
Nulle foi tu n'ajouteras,
aux sermens d'aucun ci-devant.
Chaque jour au club te rendras,
pour t'instruire solidement.

A Paris Par Palloy Patriote.
DÉDIÉ AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANCAIS.



franc-maçonnerie et révolutions

FRANC-MAÇONNERIE
ET
RÉVOLUTION FRANÇAISE
1789-1799

Du même auteur :

Montauban à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, Paris, 1958.
La Première Année de la Révolution, vue par un témoin, Alger, 1959.
Histoire du socialisme, Paris, 1962.
Frédéric Desmons, la maçonnerie sous la III[e] République, Paris, 1964.
F.V. Raspail, Paris, 1968.
Le Protestantisme en France au XVII[e] siècle, Paris, 1970.
Chansons maçonniques, XVIII[e] et XIX[e] siècle, Paris, 1972.
Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie, Paris, 1972, 2[e] édition, 1987.
La Franc-Maçonnerie, Paris, 1977.
Constitutions d'Anderson. Texte anglais. Introduction, traduction et notes, Paris, 1978, 3[e] édition, 1984.

Direction de :

Histoire des Francs-Maçons en France, Toulouse, 1980.
Histoire de Montauban, Toulouse, 1983.
L'Intendance de Bourgogne à la fin du XVII[e] siècle, Paris, 1988.
La Révolution en Saône-et-Loire, Roanne, 1989.
La Révolution dans le Lot, id.
Le conventionnel Jeanbon Saint André, Paris, 1989 (sous presse).

A collaboré :

Histoire des protestants de France, Toulouse, 1977.
Histoire de la Bourgogne, Toulouse, 1978.

ÉDITION 1989

© Copyright Éditions CHIRON, 40, rue de Seine, 75006 Paris, 1989.
ISBN 2-7027-0396-8

« Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur. »

Daniel LIGOU
Professeur à l'Université de Bourgogne

Franc-Maçonnerie et Révolutions

FRANC-MAÇONNERIE ET RÉVOLUTION FRANÇAISE 1789-1799

Directeur de collection
Daniel BERESNIAK

CHIRON-DETRAD

A la mémoire d'ABEL

INTRODUCTION

Nous intitulerions volontiers cette présentation « D'un propos et d'une méthode de travail » (d'autres diraient plus pompeusement d'une méthodologie). Effectivement, il importe avant toute chose de dire au lecteur ce que nous avons voulu faire, avec quels moyens nous avons travaillé, les résultats auxquels nous avons abouti.

La « maçonnologie », puisque ce terme paraît être désormais rentré dans le vocabulaire courant n'est certes pas pour nous, en cet an de grâce 1988 (197° an de l'ère républicaine et an 6988 de la Vraie Lumière), quelque chose d'absolument nouveau puisque nous avons déjà consacré une demi douzaine d'ouvrages au « phénomène maçonnique » particulièrement au siècle des Lumières. Mais le siècle des Lumières débouche, pour le meilleur et pour le pire, sur la Révolution française, et il était tout naturel qu'en cette année précédant son bicentenaire, nous n'ayons pas éprouvé le besoin de faire une mise au point. D'ailleurs, on ne nous a pas laissé le choix et cet ouvrage est, non seulement le résultat d'une décision personnelle, mais aussi de souhaits d'amis maçons et profanes, sans parler de la bonne volonté de l'éditeur.

A priori, l'idée que la Maçonnerie française ait pu jouer un rôle déterminant dans les mouvements préparatoires, l'éclosion et le développement des idées et des faits pendant les années 1788-1799 paraît défier l'imagination, mais surtout le bon sens historique. C'est un peu comme si l'on affirmait que le 13 mai 1958 ou les manifestations estudiantines de 1968 avaient été soigneusement concoctées dans le Rotary ou le Lion's Club. Personne ne l'a soutenu, et « personne » a évidemment eu raison. Il n'en est pourtant rien.

Pourquoi des gens qui n'étaient pas « a priori » stupides — et nous pensons à l'abbé Barruel qui était, nous a-t-il semblé (car, fort honnêtement, nous nous sommes « appuyé » les tomes indigestes de ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*), un ecclésiastique d'une grande érudition — ont-ils eu l'esprit suffisamment faussé pour écrire sérieusement les absurdités que nous avons notées et dont nous pourrions faire partager le sel à nos lecteurs ? Par quels mécanismes intellectuels, mais dans un autre sens, des Frères éminents — et nous avons connu l'arrière garde de cette école — ont-ils détourné de leur finalité les conclusions barruelliennes, et, alors que l'abbé pensait avoir cloué au mur de l'infâmie historique les Frères pour avoir fait la Révolution, toute une tradition, notamment au Grand Orient de France et dans les Obédiences que nous avons appelées « sécularisées » ont fait un titre d'honneur de cette participation. « Admirez, disent l'abbé et ses successeurs, la méchanceté des Maçons, ils ont fait la Révolution » « Admirez, répondent les bons frères, et ce depuis 1889, nous sommes des gens très bien, nous avons fait la Révolution. » « D'ailleurs, ajoute-t-on avec un peu d'ironie, ce sont "les curés" qui le disent. »

Un mouvement parallèle s'effectue de l'autre côté et il faut voir avec quel enthousiasme les latomophages se jettent sur l'œuvre de Gaston Martin, Léon de Poncins, en 1928, 1932 et 1934, s'étant fait une spécialité du genre (latomophage, du grec latomos et phagein = « bouffeur » de maçons).

Une première tentation nous menaçait : nous borner à faire de l'historiographie, c'est-à-dire étudier systématiquement — mais il y aura nécessairement des lacunes — ce que les auteurs favorables ou hostiles à l'Ordre ont écrit à ce sujet. Sans oublier toutefois que becaucoup d'historiens et d'écrivains restent indifférents aux jugements de valeur que l'on peut porter. Il était parfaitement indifférent à Albert Mathiez ou à Albert Soboul que les Frères eussent été ou non des agents actifs de l'évolution révolutionnaire (ou contre-révolutionnaire, car, après tout, Alec Mellor a cru pouvoir écrire un livre, pas plus mal inspiré que bien d'autres, pour démontrer l'existence d'un « légitimisme » maçonnique et surtout son maintien dans le temps). A la limite, on pourrait soutenir que la Révolution a été, pour les Maçons, une collection d'aventures personnelles qui a amené les uns en Vendée, dans l'émigration ou sur la guillotine

et d'autres au Grand Comité de Salut Public ou dans les armées de l'an II, en attendant que l'Empire en fasse des maréchaux.

Une telle approche historiographique eut pu être intéressante, mais ne nous eut pas apporté grand chose, car il est beau temps que les positions sont plus ou moins fixées. Elle offrait un grand inconvénient, à savoir que, depuis la fin de la décade révolutionnaire, la littérature « de droite », hostile à la fois à la Révolution et à la Maçonnerie, parce qu'elle voit dans l'Ordre, un des éléments fondateurs de la République et aussi, comme Maurras, l'élément structurant d'un régime qui, dans la logique de l'*Action Française*, ne pouvait que s'effondrer, n'a rien produit d'original. Tout le monde a peu ou prou recopié Barruel et on trouve les mêmes formules dans les années 1880 avec le Père Deschamps ou Mgr Fava qu'en 1935 avec de Poncins. Seul Augustin Cochin fait exception et a ouvert des voies, sinon nouvelles, du moins intéressantes, dans lesquelles une école historique qui s'affirme originale, mais qui, jusqu'à présent, a essentiellement réussi une savante mobilisation des « medias », s'est engouffrée, sans vraiment apporter des vues sensationnelles, ni dans l'histoire de la Maçonnerie, ce qui, après tout, n'était pas son but, ni dans celle de la Révolution.

La position ultra-criticiste fut celle d'A. Mathiez qui, non seulement ne croyait ni au complot, ni au système de la « machine » chère à A. Cochin, mais niait même que la Maçonnerie ait pu être un vecteur des Lumières. Sa fameuse citation sur les « sociétés de ripaille et d'amusement » choqua beaucoup de monde, non sans raison, mais a été, en fin de compte, salubre, puisqu'elle a engagé les Frères à tenir compte d'une position négative et du fait que cette position négative ne venait pas de sources suspectes de cléricalisme.

Revenons à notre point de départ, car l'historiographie a inspiré en partie notre démarche. S'il est difficile de dire que le mouvement de 1789 a éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, il n'en est pas moins peu contestable que son déclenchement d'abord, son évolution ensuite, et surtout le caractère anormalement violent qu'ont pris, et la Révolution et — on l'oublie trop souvent — la contre révolution faisaient problème. Si les publicistes favorables au mouvement y ont vu à la fois le résultat des Lumières et de leur expansion tout autant que des déséquilibres sociaux ou de la crise

économique, les vaincus et les victimes, sous peine de voir la Révolution justifiée, devaient chercher une explication d'un autre type.

Aussi commencent-ils par une série d'affirmations fortement sujettes à caution. Pour eux, dans l'ensemble, le peuple était satisfait de son sort sous l'Ancien Régime et en désirait le maintien, les rapports entre les Ordres ou les classes étaient excellents (ce sont surtout les historiens pro-vendéens qui emploient cet argument), enfin, l'ascension sociale était relativement facile et les fonctions ouvertes à tous. Ils négligeaient ou sous estimaient les incidences du régime seigneurial, jugé, selon les circonstances, comme un souvenir archéologique en voie de disparition ou comme un système protecteur du faible contre l'expansion capitaliste. Ils sous estimaient également le poids accablant des charges écclésiastiques en mettant en évidence les services que rendaient prêtres, moines et religieuses à la société. Enfin, ils considéraient la fiscalité comme légère et refusaient d'en voir les inégalités. Par conséquent, l'idée d'une crise générale de la société française des Lumières restait parfaitement étrangère à ceux qui connaissaient la « douceur de vivre » et en faveur de qui coulait ce « flux de la rente » qui, ainsi que le disait C.E. Labrousse, « tiédit le soir de l'Ancien Régime ».

Ne pouvant avoir, ni causes économiques, ni causes politiques, la Révolution ne pouvait donc avoir eu que des causes intellectuelles ou spirituelles : « C'est la faute à Voltaire — C'est la faute à Rousseau. » Certes, même si on les considère comme secondaires — car il fallait que la « prédication » des Lumières tombât dans un milieu prêt à l'accueillir —, on ne peut nier leur influence. Il ne saurait être question, dans ces quelques pages d'introduction, de nous livrer à une analyse complète des causes de la Révolution qui serait hors de notre propos, mais simplement de constater comment certains écrivains contre révolutionnaires ont étudié le problème. Il ne faut toutefois pas exagérer. Bien des adversaires de 1789 ont raisonné beaucoup plus sainement, nous pensons à Sénac de Meilhan, voire à Chateaubriand, écrivant, il est vrai, longtemps après l'événement. Il arrive même à un publiciste comme Montjoye qui insiste surtout sur les incidences orléanistes, de noter — occasionnellement il est vrai — que la progression démographique du pays pourrait ne pas être étrangère aux ébranlements de 1789. Et que penser

d'hommes comme de Maistre et surtout de Bonald qui, persuadés que le Saint-Esprit mène l'histoire, ce qui est une hypothèse bien sûr irrationnelle, mais que l'on peut accepter dans un cadre catholique, s'abstiennent de chercher les « causes secondes », ce qui, pour nous qui n'avons nulle envie, ni nul désir de juger le Saint-Esprit, paraissait d'une absolue nécessité.

D'où la théorie du « complot » sous ses diverses formes. Le peuple ne demandait qu'à rester tranquille et soumis à ses protecteurs naturels, du Roi Très Chrétien au juge seigneurial en passant par le curé. Mais une partie de ce peuple, aimablement appelée la « populace », a suivi de mauvais bergers qui ont détruit les structures traditionnelles de la politique et de la religion, structures qui étaient parfaitement adaptées à notre tradition nationale et l'ont remplacée par quelque chose qui lui est absolument étrangère. On retrouve là une des composantes de la pensée contre révolutionnaire de Burke, pour qui le régime parlementaire est une chose excellente, mais exclusivement réservé au monde anglo-saxon, et, plus tard, de Charles Maurras.

Restait à découvrir les instigateurs du complot. Et le fait est que ce n'est qu'assez tardivement que l'on a fait rentrer les Francs Maçons en lice. Dans l'ordre chronologique — et ici nous suivons dans leur ensemble les développements de J. Lemaire dans son livre sur *Les Origines françaises de l'antimaçonnisme*, — ce sont les philosophes qui sont les premiers accusés par l'abbé Jubineau (*La Vraie Conspiration dévoilée*, 1790), tandis que pour Ferrand, la même année *(Les conspirateurs démasqués)*, il s'agit surtout de Necker, Volney, La Fayette et Orléans. En 1794, Antoine Sabatier de Castres, dans ses *Pensées et observations morales*... met surtout en cause Voltaire, mais n'établit aucune connivence entre Lumières et Maçonnerie.

La deuxième accusation porte sur les Orléanistes. Ici, il peut sembler que l'on soit sur un terrain plus sûr, car il y a eu, de 1789 à 1830, sinon un « complot » orléaniste du moins des menées favorables à la branche cadette. Mais peut-on dire que la Maçonnerie ait été complice et ait favorisé ces manœuvres ? C'est pour le moins douteux, encore qu'il y ait eu des Maçons dans l'entourage du Prince dont le remarquable Choderlos de Laclos et Brissot. En revanche, les activités du comte de Provence, qui, lui aussi, fut probablement

maçon et qui ne fut pas toujours d'une loyauté parfait à l'égard de son frère, ne sont jamais mises en cause, nous ne savons pas pourquoi. Il faut croire que les trop savantes manœuvres du frère de « Louis Capet » n'ont jamais ni passionné, ni inquiété les populations.

Dès 1793, l'abbé Guillon de Montléon affirme dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon sous la Révolution* que le Grand Maître a excité les maçons contre leur souverain légitime. Peu après, l'abbé d'Hesmivy, écrivant, il est vrai, depuis Rome, dénonce le duc comme l'inspirateur d'une révolte contre les autels et le trône. Mais la plus importante de ces dénonciations est celle de Montjoie (ou Montjoye, ou Galard de Montjoie), auteur d'une *Histoire de la conjuration de L. Ph. J. d'Orléans* (1796) après avoir confectionné un *Eloge historique et funèbre de Louis, seizième du nom* et d'une *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, le tout à Neufchâtel en cette même année 1796. Ce fanatique de la conspiration n'est pas inintelligent : s'il est « peu tendre pour les ennemis de la Royauté » (Lantoine), il convient du fait que l'ancienne monarchie s'était mise dans une situation financière inextricable et il ajoute ; « Voilà ce qu'on oublie trop. » Mais ici, la Maçonnerie n'intervient qu'indirectement, car sa présidence de l'Ordre maçonnique n'est qu'une face de la personnalité du duc et Montjoye sait très bien que tous les maçons n'étaient pas orléanistes et que beaucoup d'orléanistes n'étaient pas francs maçons.

Mais Montjoye — au moins d'après Lemaire —, après avoir dressé un portrait sévère du duc et qui figurera désormais dans la « vulgate » contre-révolutionnaire ajoute qu'en fait, il y avait jonction entre « l'arrivisme du duc d'Orléans et le destin présomptueux des Francs Maçons ». Il y eut donc des rapports réciproques : le cousin du Roi est à la fois le mauvais génie de l'Ordre, mais aussi son élève. Il aurait appris d'eux la « cruauté », voire la "barbarie" que connaissaient les initiés, — et ici l'influence de l'abbé Lefranc auquel il nous faut bien arriver est incontestable.

La première mise en œuvre des éléments qui vont créer le mythe des maçons auteurs de la Révolution est très probablement — en tous cas à notre connaissance, tout comme à celle de ceux qui se sont intéressés au problème — l'abbé Lefranc, eudiste, directeur du séminaire de Caen qui, en 1791 publia le *Voile levé pour les*

curieux ou les Secrets de la Révolution revélés à l'aide de la Franc Maçonnerie et en 1792 la *Conjuration contre la religion catholique et les souverains dont le projet fut conçu en France pour être exécuté dans l'Univers. Ouvrage qui achève de démasquer les Francs maçons et de confondre les Philosophes et les sectaires de tous les temps.* L'ouvrage de Lefranc eut peu d'écho. P. Chevalier signale toutefois qu'il a donné naissance à une note « de l'inquisiteur général d'Espagne au premier ministre espagnol Florida Blanca et dans lequel il dénonce une ligue contre les rois et l'Église, ligue dont le chef est, bien entendu, le Grand Maître, le duc d'Orléans. »

La carrière anti maçonnique — et la carrière tout court — de Lefranc s'acheva dramatiquement avec les massacres de septembre 1792. Et on ne parla plus guère de son œuvre, ni finalement de la Franc Maçonnerie. Le « best seller » de la pensée hostile à la Révolution, mais pas absolument contre-révolutionnaire dans le sens que les monarchistes français allaient donner — et donnent toujours, au moins pour certains — à ce terme, est l'ouvrage du Frère Edmund Burke (de la Loge « La Jérusalem céleste », Orient de Londres), *Réflexions sur la Révolution française*, ne s'intéresse pas — et pour cause — à l'Ordre.

Donc, jusqu'en 1796, le silence est à peu près complet. C'est en pays germanique avec la campagne menée contre les Lumières, au cours de laquelle on confond, volontairement ou non, les maçons allemands avec les Illuminés de Bavière qui, à cette époque avaient disparu, que se produit le plus important relais qui ressuscitera la légende, ou encore en Italie, ou les aveux de Cagliostro, publiés par le Saint Siège dès 1790 sous le nom de *Compendio della vita e delle geste di Giuseppe Balsamo*, sont traduits en français dès 1791. On n'y prêta pas grande attention, d'autant plus que l'ambassadeur de France à Rome (Bernis) et son ministre (Montmorin) étaient maçons.

A notre sens, la date de 1796 est capitale car paraissent alors deux livres venus d'horizons différents, mais aboutissant aux mêmes conclusions, à savoir que la Révolution est l'œuvre des descendants des Templiers. Ce sont parallèlement un contre révolutionnaire, Montjoye, avec son *Histoire de la conjuration* déjà mentionnée dans le cadre du complot orléaniste et un Maçon, le pharmacien Cadet de Gassicourt, auteur du *Tombeau de Jacques de Molay*. L'un et

l'autre soutiennent que les Templiers sont devenus maçons sous les successeurs de Philippe-le-Bel et de Clément V, qu'ils ont cherché à assouvir la malédiction du Grand Maître sur les papes et les rois de France. Pour Montjoye, Philippe était l'exécuteur de ce grand dessein, tandis que pour Cadet, qui n'est ni pour ni contre le duc, les Templiers auraient contracté une alliance avec les « Assassins » du Vieux de la Montagne et la Révolution est l'œuvre des « Templiers jacobins » auxquels se sont ajoutés les Illuminés théosophes et les hermétistes.

A propos de ces ouvrages qui créent une forme d'antimaçonnisme qui n'aura pas très grand avenir puisqu'il sera recouvert par les élucubrations de l'abbé Barruel, on peut noter qu'il n'est nulle part question des Illuminés de Bavière qui vont former l'A.B.C. du système mis au point par l'ingénieux jésuite, mais que le discours est centré sur les Hauts Grades, et particulièrement ceux d'Elus et de Chevaliers Kadosch. Des écrivains contemporains, dont A. Lantoine ont insisté avec raison sur le mal qu'ont pu faire à la Maçonnerie les grades de vengeance et le fameux poignard. Montjoye l'utilise en nous présentant un tableau horrifique du Grand Maître, duc d'Orléans recevant ces grades — qu'il n'a, en fait, jamais reçu — et présente un montage de rituels authentiques. Dans ce domaine, on ne fera pas mieux avant Leo Taxil.

Cette argumentation est reprise par l'abbé Proyart, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, Londres, Hambourg, 1800, avec en sous titre, *Tableau des causes nécessitantes de la Révolution française et de l'ébranlement de tous les trônes*, qui avait le tort, non seulement d'être anti jacobin, mais de comporter « in fine » des pages hostiles à Bonaparte, lequel abbé réitéra en 1808 avec cinq volumes consacrés à *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, très hostile à l'Empereur. La police le qualifiait d'« esprit fanatique », ce qui lui valut d'être « déposé à l'infirmerie de Bicètre ». Mais surtout, il est à l'origine du livre du docteur (or révérend) Robison.

Ce pasteur de l'Église d'Écosse, calviniste fervent et maçon parfaitement régulier, avait, au cours de ses voyages sur le continent, visité des Ateliers. Il avait, de son propre aveu, pris beaucoup d'intérêt à la vie des Loges « bleues » et surtout avait été très sensible à leur philanthropie, mais avait pu pénétrer dans quelques Loges de Hauts Grades en en avait été littéralement horrifié. Il ne

semble cependant pas que le révérend ait été tellement frappé par ce spectacle, mais les événements révolutionnaires, — et particulièrement leur brutalité — lui ouvrirent les yeux, et en 1797, il publia à Edimbourg sa *Proofs of the Conspirancy...* traduit en français en 1799 sous le titre de *Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des illuminées des francs maçons et des sociétés de lecture, recueillies de bon auteurs.* Traduit de l'anglais d'après sa troisième édition. Il est permis d'ouvrir un procès d'antériorité entre Robison et Barruel ; tous deux ont écrit la première version de leur livre en 1797 : il est probable que Robison a écrit le premier, mais même s'il n'en était pas ainsi, il est difficile de soutenir que le pasteur ait influencé le jésuite ou réciproquement. De toutes façons, leurs conceptions sont fondamentalement différentes.

Robison s'est inspiré de Nicolaï, « Aufklärer » berlinois, qui, le premier sans doute, avait, dès 1772 à Berlin, soutenu la similitude des initiations templières et des Hauts-Grades maçonniques dans le but de faire disparaître les seconds. Par la suite, Bode, puis Bonneville devait y ajouter le mythe des Hauts Grades inspirés par les Jésuites, mythe auquel Robison a peut être cru. Le pasteur « donne à plein dans la légende jésuitique et jacobite. » Pour lui, la Maçonnerie fut au service des Stuarts et de l'Église romaine, et il en concluait que les traités mystiques comme ceux de Claude de Saint Martin n'avaient été écrits que pour détruire tous les cultes, et particulièrement le culte protestant et il « inculpait d'impiété et de rebellion les Chevaliers Bienfaisants de Lyon, ce qui les eut bien étonné. » (P. Chevallier).

Il n'oublie pas Ramsay qui « aurait tenté de convertir la Franc Maçonnerie orthodoxe en une secte mystique et occultiste » (J.M. Roberts). Et, en fin de compte, s'il en revient aux hauts grades et s'il leur attribue la responsabilité des crimes de la Révolution, nous sommes à l'opposé de la croyance aux « arrières loges » des antimaçons traditionnels d'obédience catholique.

La doctrine du docteur Robison a eu peu de descendance, probablement parce que dans le monde anglo-saxon, les Loges et les Églises ont toujours fait, malgré quelques chamailleries, assez bon ménage. On peut cependant en retenir une hérésie historique et qui fera florès, la condamnation comme révolutionnaires des lyonnais qui étaient tout ce que l'on veut, sauf des gens désireux

de transférer la Maçonnerie dans le domaine politique. La confusion entre les deux sens du terme d'« Illuminés » était en bonne voie. Il reprend une confusion déjà faite, avant 1789 par Luchet et que reprendra Barruel.

En attendant, on met de-ci de-là en cause l'égyptianisme de Cagliostro et surtout les Illuminés d'Allemagne. Cette campagne paraît avoir agit sur pas mal d'émigrés, même maçons, encore qu'ils se refusent d'une façon générale à mettre en cause la Maçonnerie française, « leur » maçonnerie. C'est ce qui sépare l'abbé d'Hesminy d'Arribeau, déjà cité, oratorien vivant à Rome où Pie VI détestait les maçons qu'il assimilait à Cagliostro, estimé menaçant pour son autorité, et auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française* (1794-95) du noble breton Bougrenet (la graphie de la famille actuelle est Bougrenays) de la Tocnaye, émigré en Irlande, esprit romantique et auteur des *Causes de la Révolution en France et les efforts de la Noblesse pour en arrêter les progrès* (1797). On peut dire que le premier élargit le « complot » au maximum en y mêlant pêle mêle tous ceux qui estimaient avoir à se plaindre de l'Église : « La plupart de ces méchants étaient membres d'une secte sanguinaire dont on a mis enfin au jour l'affreuse conspiration contre Dieu et les rois, ses images. » Trop est trop, et une telle manifestation d'hostilité n'est plus un complot. La Tocnaye est très modéré, Maçon lui-même, il affirme que l'immense majorité des frères (dont il fut) ne songeaient qu'au « plaisir », au « désir d'être utile et d'exercer quelques actes généreux de bienfaisance », mais concède (plus qu'il n'avoue) qu'il n'est pas impossible que soient rentrées des personnes « qui pensent à autre chose qu'à l'équerre et à la truelle du bonhomme Hiram ».

Lemaire note aussi l'existence de deux « plumitifs » qui ont mêlé à des romans des thèmes anti-maçonniques : un ancien Frère du « Contrat Social », A.L. Robineau, auteur, sous le pseudonyme de Le Sueur d'un roman scandaleux *Les masques arrachés. Histoire secrète des Révolutions et contre révolutions du Brabant et de Liège* (1791) qui touche à la pornographie. A noter qu'il met en cause les Jésuites tout autant que les Frères du « Contrat social ». *Les Nudités ou les crimes du peuple* de J.M. Chassaignon (1792), occasionnellement, met en cause les Rose-Croix et les Illuminés (qui

eussent été bien surpris de se trouver ensemble) dans la destruction de l'Ancien Régime, mais ceci pour les en féliciter.

Il fallait synthétiser. C'est ce qu'a fait Barruel.

« Enfin, Barruel vint », serions-nous tentés de dire. L'ex jésuite — qui affirma avoir été initié dans des conditions assez rocambolesques qui nous laissent personnellement fort sceptique, a tenté une synthèse entre la conjuration des philosophes et des encyclopédistes, « sophistes de l'impiété » et acteurs de la « conjuration contre les rois », les Francs Maçons, successeurs des Templiers et des Manichéens, et les Illuminés, de Bavière. Les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* ont connu de multiples éditions et rééditions : Londres en 4 vol. 1797-98, Hambourg, 1798-99 en 5 volumes, puis 1803 également en 5 vol. Lyon, 1818, 4 vol. édition abrégée écrite par Barruel lui-même. D'après M. Lagrave qui a donné une ultime édition des *Mémoires*, 2 vol. 1973, Chiré en Montreuil, 86190, Vouillé, il y aurait eu en plus de Londres, six rééditions, Hambourg, déjà mentionnée, Augsbourg, 1899 Brunswick, 1800 — Hambourg, 1803 — Lyon 1818 et 1837, l'édition de Vouillé ayant été faite sur celle de 1818. Quant à l'*Abrégé*, il a connu, sous sa forme première, trois rééditions, une autre, trois éditions également fut établie par l'abbé Jacquemin, la troisième (Paris 1817), revue par Barruel lui-même, une édition isolée en 1829 (Paris), enfin la dernière par Perrenet en 1911 (Paris). Ce qui est finalement peu. Bien entendu, cet insuccès est attribué par le monde contre révolutionnaire contemporain à un complot maçonnique (un de plus) visant à occulter l'œuvre du génial jésuite.

Tout n'est pas à rejeter dans l'œuvre du Père. Dans la première partie, « Conspiration des sophistes », Barruel raconte à sa manière, la vie, les œuvres et l'influence des philosophes français du XVIIIe siècle qui sont les « sophistes de l'impiété ». C'est un réquisitoire essentiellement dirigé contre Voltaire, mais dans lequel, ni Montesquieu, ni d'Alembert, ni Diderot ne sont épargnés. Sont également mis en cause des souverains, dont évidemment Frédéric II, mais aussi Joseph II, des ministres et grands seigneurs, des gens de lettres, les « économistes », voire d'Argental et Turgot. Ces « sophistes de l'impiété » rencontrent les « sophistes de la rebellion » qui sont également les philosophes, mais plus particulièrement Montesquieu

et Rousseau et qui ont tenté d'imposer leurs vues à Genève et en Bohême. C'est à ce moment qu'interviennent les francs maçons. Prudent, Barruel « acquitte » les Maçons anglais et beaucoup d'autres, et rejette la responsabilité sur le « secret », les « arrières Loges » et les « arrières maçons », et, s'appuyant paradoxalement sur Condorcet, il voit dans les Templiers les ancêtres de l'Ordre. A la fin, philosophes et Francs maçons se réunirent, la plupart des philosophes devinrent maçons, la propagande se développa et, non sans commettre de multiples erreurs, Barruel signale les principales Loges et les principaux organes de l'activité pré révolutionnaire, insiste sur la multitude et la force des maçons et sur le rôle de Philippe d'Orléans « chef des conjurés ». La synthèse est étonnante.

Reste maintenant l'intervention des « sophistes de l'impiété et de l'anarchie », en l'espèce des « Illuminés de Bavière ». Sur ce groupement para maçonnique, Barruel est assez bien renseigné, car il a eu en main, d'une part, les documents publiés par la Cour et la police bavaroise lors des perquisitions faites à Munich et qui devaient aboutir à la suppression de l'Ordre, et, d'autre part, il a entretenu avec Starck, l'homme des « clercs du Temple », adversaire, non seulement des Illuminés, mais de tout ce qui pouvait paraître comme « éclairé » dans la Maçonnerie allemande, et, essentiellement, des « aufklärer » berlinois, sans cesse accusé de crypto catholicisme et, sans doute, non sans raison, une abondante correspondance.

Barruel étudie donc, et avec précision, les divers grades de l'Illuminisme, puis l'histoire de l'Ordre. Il raconte, à sa manière, le Convent de Wilhelsbad, et la version qu'il donne de cette réunion à laquelle il n'a rien compris (ou rien voulu comprendre) a fait florès. Vient ensuite l'analyse des heurts et malheurs des bavarois, et Barruel s'étonne de ce que les « pouvoirs publics », mis au courant de l'activité des Illuminés en pays germaniques, s'en soient ouvertement désintéréssés. L'idée que le groupe de Weishaupt ne présentait, en réalité, aucun danger pour les trônes ne paraît pas l'avoir effleuré.

Dernier point enfin : comment l'idéal des Illuminés s'est répandu sur la France. Au départ, il s'agit de l'action et des projets de Mirabeau, puis de l'envoi des députés Bode et Busch aux Loges françaises et leur action parmi les maçons parisiens. La conspiration prend alors tournure à travers le « Grand Orient de Paris » (sic),

les Loges des « Amis Réunis », des « Neuf Sœurs » et surtout leurs Comités secrets. Les « conjurés adeptes » forment les « jacobins » et tous ont une identité « de principes », de « formes », de « serments », de « gouvernement et de comités ». Suit un récit rapide de l'action présumée de la secte pendant la Révolution, de son rôle dans les Assemblées, dans l'avènement de la République, la mort du Roi, puis le développement du jacobinisme en Europe.

« Vision à la fois épique et satanique », écrit justement Albert Soboul à propos de Barruel et de son œuvre. Mais dont pas grand'chose ne résiste à une analyse historique tant soit peu sérieuse. Il n'y a évidemment jamais eu l'ombre d'une preuve qu'il ait existé un complot contre l'Église et contre l'État et « a fortiori » que ce complot ait une origine maçonnique. L'importance de Barruel n'est pas là, car historiquement, la seule partie valable de son œuvre est son étude des Illuminés qu'il a pu pénétrer plus profondément que la majorité de ses comtemporains, mais à qui il a donné un rôle disproportionné à leur importance réelle. Au fond, l'erreur de Barruel est la même que celle de Montjoye ou de Cadet : il a pris n'importe quoi pour argent comptant.

Mais qu'on le veuille ou non, l'influence de Barruel a été énorme. Toute la campagne anti maçonnique visant à faire de la Révolution française, puis des Révolutions subséquentes — Indépendance sud-américaine, « risorgimento », développement du nationalisme hongrois et tchèque — puis, plus tard, Révolution russe —, une œuvre maçonnique, procède de lui. Et il serait possible d'arrêter là notre exposé.

Il est difficile de juger du succès de l'abbé Barruel. J. Lemaire le croit immense dans les milieux aristocratiques et particulièrement le Clergé à qui il fournissait une réponse facile aux questions qu'ils se posaient. Il est cependant intéressant de noter que, dans l'immédiat, il a eu peu d'imitateurs. *La Défense de l'ordre social contre les principes de la Révolution française* de l'abbé Duvoisin (qui sera évêque concordataire de Nantes) en 1798, puis l'abbé Proyard, *Louis XVI détrôné avant d'être roi* reprennent les thèses du jésuite sans y ajouter grand chose. La seule originalité de ce pamphlet paru en 1802 est de souligner avec fermeté l'athéisme des conspirateurs.

Aux accusations de Barruel, les Loges ont répondu par une négation à peu près totale. Joseph de Maistre qui avait appartenu

aux « Chevaliers Bienfaisants » lyonnais d'ascendance martiniste, trouvait scandaleux que Barruel ait confondu les deux groupes d'Illuminés, confusion qui dure encore parfois. Le frère « Josephus a floribus » défendait Claude de Saint Martin, sans d'ailleurs se rendre compte que l'écrivain n'avait nullement été hostile à la Révolution et, qu'au contraire, un certain martinisme, à travers lui, est peut être une composante de l'idéalisme révolutionnaire. Mais le polémiste le plus efficace fut l'ex constituant grenoblois Jean-Jacques Mounier, bien placé pour parler de ces problèmes, puisqu'il avait joué dans les prémisses de la Révolution, un rôle capital.

Il affirmait — ce qui est vrai — n'avoir jamais été ni martiniste, ni maçon. Solidement rationaliste, il attaquait parallèlement les Rose-Croix, Mesmer, Cagliostro, et enfin les Chevaliers Bienfaisants. Mounier affirmait en avoir connu beaucoup — ce qui est probablement exact — et s'il ne partageait nullement leur mysticisme, il affirmait que ni l'Église, ni l'État monarchique ne pouvait rien leur reprocher. Et il se gausse de l'insuffisance de la documentation de Barruel en mentionnant que l'ex conventionnel Amar qui avait maçonné dans une Loge martiniste avait été un des pires « buveurs de sang » et que l'abbé l'avait complètement négligé.

Mounier n'est pas isolé. Les Frères qui prennent la plume, Fustier, Abraham, de Raimond, nient toute relation entre Maçonnerie et jacobinisme. Dans l'ensemble, malgré quelques réserves, on les croit, d'autant plus que la majeure partie des Loges (mais pas toutes) a pris sous le Directoire une attitude extrêmement modérée, et se place — sauf la célèbre exception du Sud Ouest — plutôt dans la mouvance « clichyenne » que dans celle des « exclusifs » et que, de toute façon, la dispersion politique des Frères qui a accompagné la Révolution, interdit aux membres de la « Fraternité » toute intervention marquée. Mais le mythe survit et prospérera.

Nous pouvons maintenant aller vite, car les polémiques du XIXe siècle ne nous apportent pas grand'chose. Sous l'Empire, tout le monde se tait, et la police, tout autant que les préfets, défendent la Maçonnerie contre les attaques — au demeurent exceptionnelles — du Clergé. On a vu les malheurs de l'abbé Proyard. En revanche, la Restauration est marquée par une forte reprise de la polémique anti maçonnique. Dès 1815, est publié *Le Nouveau Judaïsme ou la Franc Maçonnerie dévoilée*, œuvre d'un auteur anonyme qui reprend

les aveux de Cagliostro, lequel avait interprété le fameux L. D.P. (Liberté de passer) du grade de chevalier d'Orient par « Lilium destrue pedibus » (Foule les lis aux pieds) qui, d'après cet auteur, aurait affirmé que le but essentiel de l'Ordre était de détruire la Monarchie, affirmation reprise la même année par le *Courrier*, journal conservateur, qui assimile l'Ordre à la Bête de l'Apocalypse. Plus grave apparaissent les idées du « satanisme », la Maçonnerie « synagogue de Satan » dès 1820, et, par moment, des « ultras » s'adressent à la justice ou à la Chambre des Pairs pour obtenir l'interdiction de l'Ordre. A cette époque, la police surveille de près l'activité des Frères, et l'accusation essentielle et qui n'est pas dépourvue de vérité est la liaison de certaines Loges et d'assez nombreux frères avec le « carbonarisme ». On a surtout retenu le rapport dressé par le préfet de police Delavau, un homme « de la Congrégation », il est vrai, publié in extenso par Lantoine. (1820). Il ne parle guère de la Révolution mais il affirme que les Loges sont dangereuses parce que « l'institution est par nature toute républicaine, que c'est une institution propre à l'impiété et à la corruption des mœurs » et il parle de « la licence de leurs maximes et de la corruption ». Ajoutons C.J. Gilliard, maire de Mouchard (39) et auteur de *Réflexions sur les sociétés secrètes et les usurpations*, Arbois, 1823, en trois volumes.

Malgré cette attitude hostile du pouvoir, la Maçonnerie n'a, jusqu'en 1848, jamais cessé de renier la Révolution. Après Mounier, c'est Abraham et son *Miroir de* la Vérité, puis de multiples documents officiels sous l'Empire. Thory en 1812, s'indigne des écrits qui « salissent une société paisible... qui, dans tous les temps, a donné les preuves du plus entier dévouement aux souverains et aux gouvernements » et, encore, en 1847, le Frère Boubée que tout le monde estimait, publie une *Épopée de la Révolution française* en dix chants, sans laquelle il fait l'apologie du « roi martyr ». C'est en 1848 que les choses vont changer, par la grâce d'un profane de génie A. de Lamartine qui, le 10 mars, fit sienne l'affirmation parfaitement inexacte du Frère Barbier, affirmation aux termes de laquelle la devise Liberté-Égalité-Fraternité avait « de tous temps » été celle de l'Ordre. Lamartine va la faire sienne et lui donner toute sa résonnance. Désormais (non d'ailleurs sans débats), la devise qui était déjà celle de la République (de la seconde, pas de la première) va devenir celle de la Maçonnerie française.

Cette thèse va désormais s'imposer chez les Maçons du Grand Orient. A l'inverse, dès le IIe Empire, le Clergé accentue ses attaques contre l'Ordre et celles-ci ne cesseront pratiquement plus jusqu'en 1940. Ce sont d'abord, dans les années 1867-69, toute une série de mandements épiscopaux dont les plus célèbres sont ceux de Mgr de Ségur, le fils de la « bonne comtesse » qui ignorait sans doute qu'un de ses oncles, avait été un dignitaire du Rite écossais, puis Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, enfin Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Après la Commune, l'*Univers* de Louis Veuillot considère la Maçonnerie comme responsable de l'insurrection. Puis ce seront les accusations de l'abbé Deschamps, de Mgr Fava et les contorsions de Leo Taxil. Si, peu à peu, les adversaires de l'Ordre renoncent aux accusations de « satanisme », ils maintiennent jusqu'aux *Documents Maçonniques* de B. Faÿ (1940-1944), l'idée d'une Maçonnerie mère des Révolutions.

Du côté maçonnique, l'évolution se fait moins vite. Certes, on finit par adopter les vues de Barruel de la présence sur les colonnes d'un nombre imposant de personnalités qui n'en ont jamais été (Robespierre, Rabaut Saint Etienne, Petion, Danton, Saint Just, Desmoulins, Sieyès, Necker, voire Condorcet). Et ces affirmations se maintiennent longtemps. Le numéro de juin 1988 de la revue officielle du Grand Orient, *Humanisme* affirme que l'abbé Grégoire appartint au « Comité Secret des Amis Réunis », Comité qui n'a jamais existé que dans l'imagination de Barruel.

L'affirmation peut remonter — et on la fait traditionnellement remonter, au moins en ce qui concerne le drapeau tricolore et la devise, à l'*Histoire de Dix Ans* de Louis Blanc, mais elle a progressé très vite. Lantoine en a relevé les principales étapes : 1859, un article de Jouaust dans le *Monde Maçonnique*, puis en 1865, son honnête *Histoire de la Franc Maçonnerie française*. Le centenaire de 1789 en fait parole d'Évangile avec les discours d'Amiable et de Colfavru que le Grand Orient publie officiellement en brochure. C'est désormais, jusqu'à Gaston Martin inclus, avec certes des nuances, la doctrine officielle du Grand Orient et c'était presque hérésie que de le nier. On comprend la stupéfaction qui fut celle des Frères du Grand Orient lorsque Mathiez administra à Gaston

Martin une magistrale volée de bois vert, pas absolument méritée, au moins à notre sens. (1926).

Cependant dans les milieux maçonniques — même parmi les républicains les plus ardents — on est revenu de ces affirmations, et nous avons la fierté d'avoir, dans la faible mesure de nos faibles talents, participé à cette mise au point historique. La fable templière avait été, au XIXe siècle, partagée par des publicistes dont certains étaient de valeur comme de Haller, le chevalier de Malet, Eckert, Lombard, l'abbé Gyr, Le Coulteux de Canteleu, le Père Dechamps et Mgr Fava. Personne n'y croit plus guère aujourd'hui, et l'influence Templière sur la Maçonnerie que nous jugeons absolument nulle, n'est guère plus, chez certains maçons mystiques, qu'un pur symbole. La fable de la Maçonnerie inspiratrice de la Révolution a pratiquement disparu depuis 1940 et ne s'est maintenue que sous une forme très atténuée chez M. Furet ou M. Halevy.

Ces constatations qui n'apprendront rien aux spécialistes expliquent le plan et l'orientation de cet ouvrage. Il y a un évident contraste entre le rôle très discret, sinon nul, de la Maçonnerie pendant la Révolution et la légende qui l'entoure. Il va sans dire qu'il ne saurait être question de nier l'influence de certains maçons sur les événements, même si la Maçonnerie n'a pas joué chez eux un rôle de premier plan. Le chef vendéen d'Autichamp eut-il été différent s'il eut été profane ? le rôle de Barère ou de Couthon au Comité de Salut Public aurait-il été le même s'ils n'avaient appartenu à des Ateliers clermontois ou tarbais ? Les quelques centaines de militaires maçons restés fidèles à la Révolution l'ont-ils été en tant que Maçons ou en tant que libéraux ? Et pourquoi ont-ils été si peu nombreux ? Questions que nous sommes en droit de nous poser, même s'il nous est, historiquement au moins, impossible de répondre. Mais, dans ce domaine, faire intervenir la psychologie peut être dangereux.

Nous commencerons donc par poser le problème « structurel » de la Maçonnerie à la veille de la Révolution. Sous peine de sortir de notre sujet, il nous était impossible de tracer un tableau complet, chose d'ailleurs inutile, car il existe d'excellents ouvrages sur la question. Nous avons polarisé cette présentation autour de deux idées, empruntées aux adversaires de l'Ordre « le complot de Liberté-

Égalité » qui est un des thèmes centraux de Barruel et le « véhémentement suspect d'hérésie » qui figure dans la Bulle de condamnation de 1738.

Suivra ensuite l'histoire « stricto sensu », analysée chronologiquement en quatre parties correspondant chacune à une période précise : La « pré Révolution », terme que nous adoptons, faute de mieux, tout en sachant qu'il n'est pas absolument adéquat aux réalités — « La monarchie « bourgeoise » et la rupture de l'unité maçonnique », qui s'étend de 1789 à 1792 ou 1793 selon les Orients — « La Maçonnerie et le gouvernement révolutionnaire », qui ne recouvre pas absolument ce que les historiens ont coutume d'appeler ainsi — enfin, « Les débuts de la reconstitution de l'Ordre » qui vont de thermidor, ou le plus souvent de l'an III au coup d'État de brumaire, date que nous nous faisons un devoir de ne pas dépasser.

La troisième partie sera consacrée à l'étude des « mythes ». Nous les avons subdivisé en deux. Nous étudions d'abord, ceux qui ont eu une certaine importance au XVIII[e] siècle, mais qui n'ont guère dépassé la Révolution française, à savoir le mythe « anglais », Cromwell et les Stuarts, et la légende qui veut faire de la Société de Jésus l'inventeur des Hauts Grades, ce qui a, à la veille de 1789, été cru par de bons esprits (dont Bode et Mirabeau), mais dont l'absurdité n'était pas encore totalement évidente vers 1850, date à laquelle, il est vrai, des hommes comme Raspail voyaient partout des seides de Loyola. Suivront « in fine » les trois grands mythes qui ont accompagné l'histoire maçonnique : les Templiers, les « Illuminés de Bavière » et leur déviation politique, enfin, le rôle des Convents, toujours très largement surestimé par les latomophages et souvent absolument pas compris.

En terminant cette introduction, nous tenons absolument à affirmer notre impartialité et notre désir d'objectivité. Maçon du Grand Orient de France depuis quarante ans — nous en souhaitons autant à tous les Frères qui nous liront —, Républicain de tradition tout autant que de conviction, nous ne cachons pas que nous aurions aimé souscrire à la thèse de Gaston Martin et affirmer avec lui que la Maçonnerie a joué un rôle moteur dans les événements révolutionnaires. Hélas, nos recherches, tout comme celles d'autres érudits,

nous prouvent le contraire. Faisons nous une raison et sachons la garder…

Le 29 fructidor an cent quatre vingt seize de la République française, une et indivisible.

D.L.



Philippe-Égalité en costume maçonnique
(Musée Condé, Chantilly — Photo H. Roger-Viollet)

Chapitre premier

LE « COMPLOT » DE LIBERTÉ-ÉGALITÉ

C'est la grande découverte de Barruel pour qui le mystère essentiel des Maçons consiste essentiellement dans le secret des termes de « liberté » et d'« égalité » comme étant la base même de la conception maçonnique. Et l'ex-jésuite fixe à cette révélation la date du 12 août 1792. « Et ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux Francs-maçons et prescrits dans leurs loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret (celui qui précisait que l'on daterait les actes publics de la quatrième année de la liberté et de la première de l'égalité), ils s'écrièrent : « Enfin, nous y voilà, la France entière n'est plus qu'une grande Loge, les Français sont tous Francs Maçons et l'univers entier le sera bientôt comme nous » (p. 414 du tome I de l'édition de 1973).

Avant que d'étudier les conditions maçonniques de l'emploi de ces deux mots effectivement usuels dans le vocabulaire des Loges au siècle des Lumières (et même depuis !) ainsi que leurs conséquences sur l'idéologie maçonnique tant de l'époque révolutionnaire que de la période postérieure, il convient d'abord de noter que l'emploi de ces termes n'a jamais été, en Maçonnerie, ni secret, ni un secret. Effectivement, dès le XVIIIe siècle, ils prenaient place dans le vocabulaire des Loges le plus banal, dans le discours ou dans la chanson que n'importe quel profane pouvait connaître, ne serait-ce que par le fait que beaucoup de documents étaient imprimés et, par conséquent facilement accessibles à tout un chacun. Il est toutefois intéressant de constater que, de 1723 jusqu'à la Révolution, aucun

auteur antimaçonnique, pas plus civil qu'ecclésiastique, ne fait grief à l'Ordre d'employer ce vocabulaire, la seule réserve, du côté catholique étant que la pensée et l'action maçonnique ouvraient la voie au « tolérantisme ».

Rappelons quelques faits, théoriquement connus, mais parfois oubliés, qui nous aideront à comprendre comment les Frères concevaient la Liberté (ou, mieux peut-être, « leur » liberté).

La Maçonnerie est venue d'Angleterre en France dans les bagages de la noblesse stuardiste émigrée. Ses traces les plus anciennes remontent à 1725, mais ce n'est guère que dans les années 1737 que la police française s'intéresse à elle. L'histoire de ces premières loges françaises a été longuement étudiée, notamment par M. Pierre Chevallier et nous n'insisterons pas. Il est probable que cette première maçonnerie franco-stuardiste a été d'inspiration catholique, et ce, d'autant plus ardemment qu'il s'agissait de faire triompher à la fois le roi Jacques et l'Église romaine dans l'Angleterre franchement ralliée à la Réforme et qui venait de le montrer bruyamment tant en 1688-89 qu'en 1715. Si on utilise, anachroniquement, nous le concédons volontiers, le vocabulaire de la politique moderne, on peut dire que cette Maçonnerie était contre-révolutionnaire, au moins dans ses objectifs.

Malgré ce caractère éminemment conservateur, la Maçonnerie naissante vint tout de suite se heurter à un problème d'ordre juridique : la France n'admettait pas la liberté d'association ; sous l'ancienne Monarchie, encore qu'il fut difficile aux autorités d'intervenir à propos de sociétés informelles de type salons, il était interdit de se réunir sans l'accord du Roi ou de ses représentants, c'est-à-dire, en fait, sans privilège. En 1744, le procureur du Roi au Présidial d'Orléans, désireux de voir cesser les réunions maçonniques illégales, et, à son avis, dangereuses, parce qu'elles groupent ou risquent de grouper des gens de n'importe quelle religion et qu'il n'y trouve « rien que de propre à former l'honnête homme payen et je n'y trouve pas le chrétien et le catholique », réclame tout de go que la Cour rendit « un règlement qui, en rappelant les anciens, défendit toutes assemblées et associations sous quelque nom et quelque prétexte que ce puisse être sans la permission du Roi ». En fait l'opinion du magistrat orléanais est partagée par quelques-

uns de ses collègues et par certains évêques, plus sensibles que d'autres aux injonctions romaines. Mais, pour des raisons finalement assez complexes l'Ordre, à partir des années 1747, bénéficie d'une parfaite tolérance de la part du pouvoir royal. Tolérance exceptionnelle, mais qui reste, au moins dans une certaine mesure, précaire. En principe, le pouvoir civil n'intervient que lorsque l'ordre public est menacé ainsi que l'écrit, en 1757, le procureur général au Parlement de Paris, Joly de Fleury, à des magistrats angevins : « Lorsqu'il arrive des querelles ou batteries à l'occasion de ces assemblées... c'est alors que le ministère public peut et doit intervenir. » Et les intendants veillent à ce que les réunions maçonniques ne deviennent pas des centres d'opposition. C'est ainsi qu'en 1768, à Montauban, l'Intendant Lescalopier obtint, sans trouble, que la « Loge de M. de Pompignan » qui regroupait essentiellement des membres de la Cour des Aides, alors en litige avec le pouvoir, cesse ses réunions. Ou, qu'en 1750, la Loge de Saint-Gaudens (Hte Garonne) ne fut suspendue sur plainte du sénéchal qui prétendait que les tenues faisaient une concurrence déloyale aux séances des Etats du Nébouzan (Taillefer, p. 202).

La maçonnerie est donc, au moins partiellement, à l'origine d'une des libertés qui fut longtemps parmi les plus discutées de notre pays, la liberté d'association. Elle était proscrite, nous l'avons vu, par l'Ancien Régime qui s'en tenait aux principes du droit romain, elle ne figure pas dans la Déclaration des droits de l'Homme de 1789-91, tandis que celle de l'an I se contente d'affirmer, dans son article 7, « le droit de s'assembler paisiblement », droit qui devait évidemment être suspendu lorsque le gouvernement devint révolutionnaire. La Constitution de l'an III limite ces droits (art. 360 à 362) en précisant qu'on ne peut former des « corporations ou associations contraires à l'ordre public », qu'aucune assemblée de citoyens » ne peut se qualifier de « société populaire », enfin qu'il est interdit aux sociétés politiques de correspondre entre elles, de s'affilier, de tenir des séances publiques, de s'arroger des droits d'exclure, de faire des pétitions (art. 364). Bien entendu, il n'en fut plus question sous l'Empire.

Et, jusqu'à la loi du 31 juillet 1901, dite loi Waldeck Rousseau, encore en vigueur à l'heure actuelle, loi extrêmement libérale, les associations, en France, ont vécu sous le régime du Code pénal de

COLLECTION JANUS dirigée par Daniel BERESNIAK

FRANC-MAÇONNERIE ET RÉVOLUTION FRANÇAISE

daniel ligou

Avec cet ouvrage le Professeur Ligou s'attaque à un mythe : le rôle fondamental joué par la Franc-Maçonnerie lors de la Révolution Française, dans sa préparation, ses débordements et dans l'avènement de la République.

Si, indiscutablement, une grande partie de l'élite intellectuelle française adhère à la franc-maçonnerie, elle ne souscrit pas forcément à l'idéologie révolutionnaire pure et dure !

L'omniprésence des franc-maçons, actifs individuellement, est indiscutable, mais on les trouve dans tous les camps, y compris chez les Chouans !

La légende qui, à partir de l'Abbé Lefranc, en 1791, jusqu'à nos intégristes contemporains, a donné à l'Ordre une grandeur à la fois épique et satanique, est parfaitement fausse.

Les lecteurs familiers de l'œuvre de Daniel Ligou le retrouveront avec plaisir, passionnant par l'ampleur de son érudition à laquelle il sait donner un style vivant, volontiers féroce quand il s'agit de s'attaquer aux contre-vérités.

Couverture : Estampe Révolution.
Le décalogue Républicain, Orléans.
(doc. Bulloz.)

180 F
ISBN : 2-7027-0396-8





Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

